



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 4 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est avec une grande tristesse que le Premier ministre François FILLON a appris le décès de Jean-Paul CHARIE.

Elu député à 29 ans en 1981, et toujours réélu depuis, Jean-Paul CHARIE était passionnément attaché à son département du Loiret, et animé de convictions profondes. Il a en particulier défendu sans relâche le développement des petites et moyennes entreprises, en mettant son énergie et son expérience au service d'un cadre législatif favorisant une concurrence loyale et une économie à taille humaine. Rapporteur de la loi de modernisation de l'économie, il a contribué de manière décisive à toutes ses avancées pour la création et le développement des entreprises françaises. À cette occasion comme pendant toute sa carrière, il a fait preuve d'une détermination, d'une compétence et d'une simplicité admirées par tous.

Le Premier ministre salue la mémoire d'un élu engagé et présente à sa famille ses sincères condoléances.